



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

école nationale supérieure

d'architecture
de versailles

FORMATION PROFESSIONNELLE DIPLÔMANTE

GUIDE D'ACCUEIL FPD ● 2020.2021


QUENTIN ARCHAMBAULT "LES ABORDS DU TAGE LISBOËTE" PFE SESSION FÉVRIER 2020



SOMMAIRE



<i>L'école</i>	<i>p. 3</i>
<i>Organisation des études</i>	<i>p. 4</i>
<i>Cursus</i>	<i>p. 5</i>
<i>Programme Licence</i>	<i>p. 7</i>
<i>Des lieux pour travailler</i>	<i>p. 12</i>
<i>S'engager dans la vie de l'école</i>	<i>p. 14</i>
<i>Une école attachée aux valeurs de diversité</i>	<i>p. 15</i>
<i>Règlement des études</i>	<i>p. 16</i>
<i>Règles de vie</i>	<i>p. 17</i>
<i>Règles de sécurité</i>	<i>p. 18</i>
<i>Infos pratiques</i>	<i>p. 19</i>
<i>Plans</i>	<i>p. 20</i>
<i>Accès</i>	<i>p. 22</i>
<i>Contacts</i>	<i>p. 24</i>



DIVERSITÉ DES PÉDAGOGIES ET DES APPROCHES

Les études d'architecture sont, dans leur conception même, marquées par une très grande pluridisciplinarité. Des enseignants relevant de sept champs disciplinaires (projet architectural et urbain, histoire de l'architecture et de la ville, sciences et techniques pour l'architecture, expression plastique, histoire et théorie de l'art, représentation de l'architecture, sciences humaines et sociales, ville et territoire) et de formations intellectuelles très complémentaires, échantent et conçoivent ensemble des modules de formation.

Depuis toujours, ils trouvent à l'ENSA-V un espace de liberté pour s'exprimer.

Les instances qui discutent et décident des pédagogies qui se déploient dans l'école privilégient la diversité des approches et des regards.

Il appartient, en effet, à chaque futur architecte de construire sa propre culture de projet à partir de tous les matériaux qui sont mis à sa disposition pendant son cursus à l'école.



ORGANISATION DES ÉTUDES

CYCLE LICENCE

Le 1^{er} cycle de formation conduisant au DEEA (Diplôme d'Etude En Architecture) conférant le grade de Licence comporte 900 heures encadrées par les enseignants sur une durée de 2 ans, réparties entre 12 à 16 unités d'enseignement (UE). La durée des cours de projet est de 90 h chaque semestre. Les cours ont lieu tous les 15 jours les jeudis, vendredis et samedis matin plus une semaine intensive par semestre. 40 à 55 ECTS doivent être consacrés aux projets durant le 1^{er} cycle. Les contenus pédagogiques de la licence FPC sont parallèles aux contenus pédagogiques des L2 et L3 du cursus initial de l'ENSA-V, et ce afin de favoriser les opportunités de croisement entre les deux cursus.

Chacun des 4 semestres de la licence met à l'honneur un objectif spécifique commun aux diverses disciplines enseignées:

- S1 : Dessiner - Mesurer
- S2 : Imager - Schématiser
- S3 : Modeler - Modéliser
- S4 : Réaliser - Produire

Ces thématiques permettent d'aborder les processus de représentation mais aussi de conception à travers différents champs disciplinaires : constructifs (techniques), conceptuels (prospectifs), programmatiques (sociétaux) ou encore historiques (politiques).

Une mise à niveau en techniques de représentation sera faite pour les étudiants avant le début des cours, si nécessaire.

→Contenu

La formation débute pour une immersion avec les étudiants de la formation initiale concernant le SP 21. Cette immersion permet aux étudiants professionnels de se familiariser rapidement avec l'école mais également d'appréhender sa pédagogie.

Le stagiaire en licence doit valider 4 projets qui conduisent à concevoir dans différents contextes et à différentes échelles.

Le dernier semestre de licence sera mutualisé avec les étudiants de la formation initiale.

CYCLE MASTER

Le 2^{ème} cycle de formation conduisant au DEA (Diplôme d'Etat d'Architecte) conférant le grade de Master comporte 900 heures encadrées. Les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} pourront choisir entre 3 projets de formation initiale (choix de workshop en France ou à l'étranger) et 2 modules d'initiation à la recherche pour la 4^{ème} année. Ils devront suivre également des séminaires qui leur seront dédiés. La 5^{ème} année sera commune avec la formation initiale.

ECTS

(European Credits Transfert System)

Les crédits européens constituent une unité de valeur commune à tous les pays européens.

Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant de la FPCD est affectée à chaque unité d'enseignement (UE).

L'étudiant acquiert 20 ECTS par semestre dans le cadre de sa formation et 10 ECTS dans le cadre de son activité professionnelle. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études européens afin de favoriser la mobilité entre les établissements français et européens.

CURSUS L2

1^{ER} SEMESTRE FPD 20 ECTS

10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

•DESSINER – MESURER | Du corps au territoire

PROJET

→UE P21

P21 - Projet - 10 ECTS - 90h

A21 - Analyse, Théorie, Histoire - 2 ECTS - 24h

R21 - Représentation - 1 ECTS - 24h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→UE T21

STA21 - Géométrie, Construction - 4 ECTS - 38h

→UE SH21

SHS21 - Anthropologie - 1 ECTS - 16h

Semaine intensive Workshop Représentation Projet - 1 ECTS - 18h

H21 - Histoire de l'art - 1 ECTS - 15h

2^{ÈME} SEMESTRE FPD 20 ECTS

10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

•IMAGER – SCHEMATISER | Du territoire au corps

PROJET

→UE P22

P22 - Projet - 10 ECTS - 90h

A22 - Analyse, Théorie, Histoire - 2 ECTS - 24h

R22 - Représentation - 1 ECTS - 24h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→UE T22

STA22 - Construction - 4 ECTS - 36h

→UE SH22

SHS22 - Anthropologie Urbaine - 1 ECTS - 20h

E22 - Semaine intensive Workshop Expression Plastique - 1 ECTS - 18h

D22 - Droit Urbanisme – 1 ECTS - 15 h

CURSUS L3

3^{ème} SEMESTRE FPD 20 ECTS 10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

•MODELER – MODELISER | Equipement / infrastructure

PROJET

→UE P31

P31 - Projet - 10 ECTS - 90h

A31 - Analyse, Théorie, Histoire - 2 ECTS - 24h

R31 - Représentation outil 3D - 1 ECTS - 24h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→UE T31

STA31 - Construction - 3 ECTS - 30h

→UE SH31

SHS31 - Philosophie - 1 ECTS - 16h

T31 - Semaine intensive Workshop construction - 1 ECTS - 18h

SH31 - Méthodologie - 1 ECTS - 15h

Anglais formation en ligne - préparation du TOEIC - 1 ECTS - 16h

4^{ème} SEMESTRE FPD 20 ECTS 10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

•REALISER – PRODUIRE| Logements : offre et complexité

PROJET

→UE P32

P32 - Projet - Workshop logements complexes - 8 ECTS - 108h

A32 - Analyse, Théorie, Histoire - 1 ECTS - 24h

R22 - Représentation - 1 ECTS - 24h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→UE Approfondissement

SH32 - Atelier d'écriture - 6 ECTS - 40h

Rapport d'études - 4 ECTS - 15h

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

→UE AP

Rapport d'activité professionnelle et soutenance - Jury - 10 ECTS - 4h

PROGRAMME LICENCE

SEMESTRE 1

• DESSINER – MESURER | Du corps au territoire

Dessiner est une action qui permet de relever, de représenter ou d'évoquer quelque chose. Dessiner est un regard qui impose des choix : ce que l'on représente et ce que l'on ne représente pas, ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas.

Mesurer c'est chercher à connaître, à évaluer ou à déterminer une quantité, une taille par le moyen d'une mesure (d'après un étalon, à l'aide d'un instrument). Mesurer c'est déterminer l'importance d'une chose proportionnellement à autre chose (ergonomie du corps). Cette action convoque la notion d'échelle du regard et de la représentation, elle introduit également la notion de rythme.

UE FC PROJET

P21 | Du corps au territoire - 90h

Il s'agit d'aborder l'échelle domestique, l'objet, la pièce, les fragments de la vie quotidienne, en les interrogeant dans leurs rapports au monde pour in fine concevoir une maison.

La maison représente un territoire plus large qu'un simple objet architectural, un territoire de l'intime, qui s'exprime aussi bien dans son intériorité que dans son rapport au monde, à son temps, à ses racines, au paysage, aux autres.

La maison ne peut être un simple objet architectural, elle est à considérer comme l'alter égo de l'être habitant, elle est son avatar, son atlas, sa cartographie mentale.

L'idée est de fabriquer une maison comme on fabriquerait une ville.

A21 | Analyse, théorie, Histoire - 24h

R21 | Semaine intensive: Représentation - 18h

La semaine intensive sera consacrée à la représentation en lien avec le projet.

La représentation est envisagée non pas comme un outil de communication d'un projet fini mais au contraire comme un outil de conception, dans une dimension prospective.

C'est pourquoi la semaine intensive doit se situer non pas en fin de projet mais plutôt dans le milieu du semestre. Fondamentaux enseignés pendant la semaine intensive.

UE STA

STA21 | Géométrie construction - 38h

Aux origines de l'architecture: les os, la peau, les organes.

Structure

Il s'agira d'étudier la statique des structures à travers les notions fondamentales: forces et moments, compression et tension, contraintes et déformations. En point d'orgue, la maîtrise du schéma statique. Un TD de conception d'une structure avec chargement jusqu'à la rupture viendra illustrer ces notions fondamentales.

Construction

Une anatomie des éléments de la construction sera présentée aux élèves, en résonance avec le projet. Il s'agira donc de dessiner la construction (par opposition à construire un dessin). Les détails constructifs remarquables de l'architecture contemporaine serviront de toile de fond, car en architecture, le détail n'est pas un détail.

UE DISCIPLINES ASSOCIEES

SHS21| Anthropologie - 16h

Enjeux anthropologiques: «De l'Urbain au péri-métropolitain»
(4 séances de 4 heures)

- 1) Qu'est-ce qu'«Habiter»? Un concept nécessairement transdisciplinaire (philosophique et anthropologique; cf. Conférence M. Heidegger, «Bâtir, Habiter, Penser»);
- 2) Comprendre les marqueurs anthropologiques des territoires par une typologie «urbain, périurbain, péri-métropolitain»; saisir et affiner le concept «urbanité».
- 3) Saisir les enjeux politiques des modes d'habiter en fonction de cette typologie: comment s'y pratique l'exercice démocratique; la représentation du bien commun, du vivre ensemble.
- 4) Comment penser une «projetation» architecturale sur ces territoires en fonction des modes représentationnels et des logiques d'acteurs.
Le tout étayé par des exemples tirés d'expérience de terrain in situ.

H21| Histoire de l'art - 15 h

Il s'agit, à travers une traversée des représentations graphiques du XXème siècle, de saisir comment les artistes ont travaillé sur les questions de sphère de l'intime et d'espaces publics puis de leur confusion récente. Il y sera question aussi des modes de construction de l'identité et d'un rapport à la fois à l'espace et au corps. Le corpus envisagera tout autant les productions européennes qu'américaine et plus particulièrement de la seconde moitié du XXème siècle

Cours de langues en ligne

SEMESTRE 2

•IMAGER - SCHÉMATISER |

Imager c'est produire une image, qu'elle soit saisie, extrapolée ou imaginée. Elle peut être figée (photographie) ou en mouvement (film), dans les deux cas, l'image invoque une temporalité. Elle est un vecteur majeur de communication de notre société contemporaine. Son immédiateté révolutionne notre mode de pensée.

Schématiser appelle une analyse synthétique pour révéler la structure principale qui organise des données plus complexes. C'est aussi utiliser la dimension symbolique, le tout, dans l'objectif d'une communication immédiate.

UE FC PROJET

P22| Du territoire au corps - 90h

Il s'agit d'aborder la grande échelle territoriale et paysagère. Comme le dit Lucien KROLL « Tout est paysage » : architecture, paysage et résidents ne sont pas en opposition.

Les territoires analysés sont des villes de banlieue. L'accélération de l'émergence des banlieues produit parfois des territoires étranges, sauvages et complexes (friches industrielles, grands ensembles, renouvellement urbain...).

L'idée est de découvrir une ville comme on découvrirait une maison, du point de vue de l'individu, du corps, de comprendre les espaces publics à partir de l'intime, d'analyser les flux, les tracés viaires, les découpages fonctionnels, analyser les mutations d'usages qui génèrent parfois des mutations de territoires. Il s'agit d'apporter une lecture critique de la ville pour formuler des hypothèses de projet.

A22| Analyse, théorie, Histoire - 24h

R22| Cours de représentation - 24h

UE STA

STA22| Géométrie construction - 36h

Structure 2

En continuité du premier semestre, les calculs de résistance de matériaux seront introduits : Les notions de flexion simple, et de flambements permettront d'amener les étudiants au calcul du dimensionnement de structures simples.

Construction 2

L'optimisation des consommations énergétiques est probablement l'enjeu principal des territoires. Dans ce cadre, les échanges thermiques seront étudiés afin d'analyser, de manière rationnelle et quantifiée, la question des économies d'énergie dans la construction.

UE DISCIPLINES ASSOCIEES

SHA22| Anthropologie urbaine - 20h

Sur le thème de l'image fixe et animé. (La photo et le cinéma).

S22| Semaine intensive : Expression plastique - 18h

La semaine intensive sera centrée sur l'expression plastique avec un artiste invité dont le travail sera en lien avec l'architecture. Elle pourra se dérouler de manière indépendante au projet.

Au sein d'une image, le dispositif qui l'a fait naître apparaît plus ou moins clairement au regard. Certaines images le dissimulent, d'autres, au contraire, le révèlent. S'interroger sur ces différents dispositifs pour voir implique de remonter le temps de l'image, d'essayer de comprendre ce qui existe et ce qui se produit avant l'image. Penser un dispositif de captation d'image mais aussi sa mise en espace.

Ce temps se propose d'être un temps de réflexion sur le statut de l'image, fixe, en mouvement, d'archive...

DA22| Droit urbanisme - 15h

SEMESTRE 3

•MODELER - MODÉLISER |

Modeler c'est façonner, donner une certaine forme à une matière dans ses trois dimensions. Cela passe par l'expérimentation qui est un processus de vérification du réel mais aussi de découverte, il peut survenir des erreurs heureuses ! La sculpture et la maquette sont des formes de modelage qui posent la question de la matérialité et de l'échelle du regard.

Modéliser c'est établir le modèle d'un système complexe, afin d'étudier et de mesurer les effets sur ce système des variations de tel ou tel de ses éléments composants. On peut modéliser un objet mais aussi un concept. La modélisation informatique (BIM) permet une spatialisation en trois dimensions et à l'échelle un. Cette performance peut donner l'illusion d'une réalité qui est à compléter par d'autres paramètres sensibles, contextuels et ambiants. La lecture à l'échelle un convoque la question de la hiérarchisation des problématiques.

Modeler et modéliser sont des processus de représentation mais aussi de conception. Ils interviennent dans divers champs disciplinaires qu'ils soient constructifs (techniques), conceptuels (prospectifs), programmatiques (sociétaux) ou encore historiques (politiques).

UE FC PROJET

P31| Equipement, infrastructure - 90h

Conception d'un équipement (programme pluriel), d'une infrastructure.

A31| Analyse, théorie, Histoire - 24h

En écho direct à l'enseignement de projet, cet enseignement d'analyse, de théorie, et d'histoire

plongera les étudiants dans l'analyse des mutations de l'objet et du rôle de l'architecture : pris entre l'échelle corporelle du design (les équipements et infrastructures individuelles) et la grande échelle collective de l'urbanisation (les équipements et infrastructures urbaines). Basé sur un certain nombre d'exemples mettant ces échelles en crise ou en lien (le projet de Charlotte Perriand pour la station des Arcs, l'usine Olivetti dessinée par Louis Kahn, le travail de Roger Tallon sur le TGV, l'œuvre de Joseph Paxton, les projets d'aéroports de Paul Andreu...), nous reviendrons notamment sur les questions posées par le travail d'Archizoom quant aux relations entre l'architecture, le design, et les infrastructures. À mi-chemin entre le cours magistral et le séminaire, chaque séance sera divisée en deux : la première heure sera consacrée à la présentation et la mise en perspective du cas considéré; la seconde se déroulera sous forme de discussion collective à partir d'un texte que les étudiants auront dû lire au préalable, avant de terminer par la présentation d'un « miscellaneous », exemple plus atypique tiré d'autres champs (littérature, cinéma, arts visuels, théâtre, sciences naturelles, etc.).

R31| Représentation - 24h
Outil 3D

UE STA

STA31| Cours de construction - 36h

Matériaux et mise en œuvre

Les différents matériaux de la construction (béton, acier, bois, et verre) seront présentés aux étudiants, dans leur mise en œuvre mais également dans la tectonique qu'ils produisent. A travers différentes études de cas, il s'agira ici de questionner la relation entre structure, matériaux, techniques constructives et expression architecturale.

UE DISCIPLINES ASSOCIEES

SHS31| Philosophie - 16h

STA31| Semaine intensive - Workshop Construction - 18h

Ce workshop sera l'occasion de concevoir, modéliser et analyser une structure paramétrique tridimensionnelle répondant aux enjeux fondamentaux de la construction : franchir, couvrir, soutenir. Ce workshop mettra en lumière le rôle prépondérant de l'approche numérique paramétrique dans la conception et la réalisation de géométries complexes (grasshopper, pushmepullme, découpe laser, impression 3D, etc.)

Méthodologie | 15h

Le cours de méthodologie de S5 serait une préparation pour le rapport d'études et d'activité que les étudiants doivent rendre en fin de cycle de licence.

Anglais formation en ligne préparation au TOEIC - 16h

SEMESTRE 4

•RÉALISER - PRODUIRE |

Réaliser il est question du réel, de se représenter quelque chose concrètement, de la prise de conscience afin de donner une forme à une conception abstraite.

IL s'agit de l'acte de construire qui est l'accomplissement d'une promesse par une action volontariste et la mise en œuvre de moyens appropriés. Cela ouvre le champ de la matérialité.

Produire c'est faire exister, naturellement ou non, ce qui n'existe pas encore; créer.

Produire n'est pas neutre, c'est une action qui peut faire naître, causer, provoquer des phénomènes (naturels ou non). Il y a une notion de transformation de la matière, qu'elle soit réelle ou abstraite. Cela convoque par là même l'engagement de l'architecte

dans le champ politique et social, dans son positionnement par rapports aux problématiques contemporaines

UE FC PROJET

P32| Projet offre complexe de logements – Mutualisation avec le P 32 de la formation initiale - 90h
Semaine intensive - Workshop logement invitation pluridisciplinaire SHS/HCA/STA/VT - 18h - Equipe

A32| Analyse et théorie, Histoire - 24h

STA32| Construction - 24h

Conduire le projet

Le dernier semestre sera l'occasion de se projeter de manière plus concrète dans l'acte de construire avec une présentation de la conduite de projet: L'organisation et le déroulement du projet, depuis les premières phases d'études jusqu'à la livraison.

UE APPROFONDISSEMENTS

Atelier d'écriture mémoire. Introduction au mémoire de licence - 40h

Il ne s'agit pas de réaliser un book mais un rapport critique des enseignements reçus en licence. Le stagiaire est amené à problématiser les questions qu'il a commencé à se poser, faire émerger une ligne de cohérence.

Rapport d'études et d'activité - 15h - Jury

L'activité professionnelle exercée pendant la formation donne lieu à un rapport d'activité attestée par l'employeur, comportant en particulier un questionnement critique mené à partir de l'activité exercée, et remis en fin de cycle. Ce rapport d'activités fait l'objet d'une soutenance dans l'unité d'enseignement où il est inséré et vaut 10 crédits

DES LIEUX POUR TRAVAILLER

MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines. Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...). Elle organise des présentations de ses collections et des démonstrations de son catalogue ArchiRès et de ses ressources numériques sur e-forge. L'année est ponctuée de Rencontres autour d'un Livre ou d'un Film.

COLLECTIONS

→ Un fonds documentaire

Environ 23 000 ouvrages 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels, 2120 mémoires, 2800 PFE et TPFE et 800 DVD.

→ Une cartoθήque

Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.
Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact : 01 39 07 40 08).

→ Une base de données documentaires

Accessible depuis le portail «ArchiRès»
www.archires.archi.fr

CONSULTATION ET PRÊT

→ Consultation sur place

→ Prêt

4 ouvrages > 15 jours

2 usuels > 3 jours

2 DVD > 3 jours

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant. Vous pouvez prolonger le prêt grâce au compte que vous aurez créé sur le portail
«ArchiRès» www.archires.archi.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

→ Lundi, mardi et jeudi : 9h30 à 18h30

→ Mercredi : 13h à 18h

→ Vendredi : 9h30 à 17h

CONTACT

☎ 01 39 07 40 02

mediatheque@versailles.archi.fr

LIEU

→ E218 | Petite écurie / niveau 2

FABLAB

Espace outillé et conçu pour accueillir différentes activités manuelles et de prototypages dans des zones allouées. C'est un lieu de partage du savoir et des pratiques. Il est divisé en 5 espaces communs.

PLATEAU

Espace d'accueil

NUMÉRIQUE

Découpeuses laser, impression 3D, électronique

BOIS

Outils stationnaires et électroportatifs, établis

FRAISAGE

Fraiseuse numérique

HORAIRES D'OUVERTURE

→Lundi au vendredi

CONTACT

☎ 01 39 07 40 59

julien.phedyaeff@versailles.archi.fr

LIEU

→Maréchalerie cour nord /
rez-de-chaussée

SALLES INFORMATIQUES

→Moyens techniques

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes.

Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).

→Logiciels

Utilisation des logiciels spécialisés (Auto-cad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).

→Prêt de matériel

Caméras, pieds de camera fixes, appareils photo numériques, minidisc avec micros. Il est indispensable de réserver le matériel. Prêt pour une journée sur réservation.

→Photos numériques

Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.

→Wifi

Possibilité de connecter son ordinateur portable au réseau dans toute l'école.

→Pour en savoir + se renseigner auprès du service informatique

HORAIRES D'OUVERTURE

→Lundi au vendredi :

Libre service de 8h à 20h

Service informatique de 8h00 à 18h00

CONTACT

☎ 01 39 07 40 56

informatique@versailles.archi.fr

LIEU

→M002 | Maréchalerie / niveau 0

S'ENGAGER DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

Rapprochez-vous de vos représentant.e.s étudiant.e.s !
Ils sont là pour vous représenter et vous défendre dans les différentes commissions et conseils de votre école.

Prochaine élection : renouvellement en octobre du collège des étudiants au CPS et au CA.
En participant aux instances, devenez un acteur de votre établissement !

CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Le CPS est composé de 2 commissions
élues :

- la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)
- la commission de la recherche (CR)

Composition

Commission des Formations et de la Vie
Étudiante (CFVE) : 16 membres

- enseignants-chercheurs : 9
- étudiants : 5
- agents administratifs, techniques et scientifiques : 2

Commission de la Recherche (CR) : 10
membres

- professeurs et enseignants-chercheurs rattachés au LéaV : 7
- personnalités extérieures : 2
- doctorant : 1

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le CVE se réunit tous les 2 mois.

Composition

- 1 représentant étudiant élu par promotion (élection en début d'année)
- 1 représentant des enseignants élus au CPS
- 1 représentant de l'administration : directeur, directrice des études...)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA délibère sur :

- Budget, compte financier
- Conventions de formation et de recherche
Programmes d'enseignement, accréditation et habilitation, création des diplômes ou certifications, règlement des études, conditions d'admission des étudiants
- Règlement intérieur de l'école
- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
- Tarif des prestations

Composition

Le CA est composé d'enseignants, d'étudiants, d'administratifs et de personnalités extérieures.

Les enseignants, étudiants et administratifs sont élus par leurs pairs.

*Retrouvez les noms de vos représentants sur le site internet de l'école
rubrique École, onglet Instances.*

UNE ECOLE ATTACHÉE AUX VALEURS DE DIVERSITÉ

L'ENSA-V s'est engagée au côté du ministère de la Culture dans une démarche de prévention des discriminations et de promotion de la diversité et de l'égalité femmes-hommes et a obtenu le label Diversité en décembre 2018 confirmé par l'audit de mi-parcours en 2020.

La charte des valeurs de l'école a également été adoptée en concertation avec les agents (ATS et enseignants), les étudiants et les instances de l'école. Elle est consacrée à l'égalité, au temps professionnel, aux valeurs portées de respect et de travailler ensemble par l'école.

•ALLODISCRIM / ALLOSEXISM, une cellule d'écoute et d'alerte pour la collecte, le traitement et le suivi des signalements de cas avérés ou supposés de discriminations et de violences sexuelles et sexistes accessible à l'ensemble des agents du ministère de la Culture et aux étudiant(e)s :

culture.allodiscrim@orange.fr

Numéro vert gratuit 0800 10 27 46



Objectif zéro discrimination

RÈGLEMENT DES ÉTUDES *Extraits à retenir*

Article 14-2 - conditions d'obtention des unités d'enseignement

Pour qu'une UE soit validée et donc définitivement acquise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.

La note de l'UE correspond à la combinaison des notes obtenues aux enseignements de l'unité affectés d'un coefficient et ce dans la mesure où ces notes sont égales ou supérieures à 9.

Après examen un délai de trois semaines est pris pour la correction des copies. Les résultats sont communiqués au service de la scolarité. Après publication des notes, l'étudiant dispose d'un délai de quinze jours pour éventuellement contester sa note auprès de l'enseignant responsable et du coordinateur de l'UE. Une copie de la demande devra être fournie au service scolarité.

Au final, après rattrapage, la moyenne ne peut être obtenue que si aucune note n'est inférieure à 9.

Les UE consacrées majoritairement au projet ne font pas l'objet de compensation. Toutefois, dans le premier cycle, les UE d'un même semestre consacrées au projet, peuvent être compensables entre elles.

Lorsque l'UE n'a pas été obtenue après la session de rattrapage, l'étudiant est réinscrit automatiquement à tous les enseignements de l'UE qu'il doit valider dans sa totalité.

Article 12 - Obligation de présence aux enseignements et aux examens

L'assiduité à l'ensemble des cours, travaux dirigés, travaux pratiques, studios, workshops est obligatoire. Les modalités de vérification des présences sont laissées au choix de l'enseignant.

Les justificatifs d'absence aux enseignements doivent être présentés par écrit au service de la scolarité sous 48 heures.

L'absence non justifiée peut être prise en compte par l'enseignant dans la note qu'il attribue.

En cas d'absence à un examen pour raison de force majeure dûment justifiée sous 48 heures (hospitalisation, raison personnelle grave, ...), l'étudiant pourra bénéficier d'une épreuve de substitution s'il a, par ailleurs, rendu normalement l'ensemble de ses travaux.

L'absence non justifiée à un examen entraîne l'obtention de la note de 0/20 et ne permet pas de se présenter à sa session de rattrapage.

Les étudiants doivent se présenter 15 minutes avant le début de l'examen. Un retard de maximum 15 minutes est toléré. Au-delà de ce délais, l'étudiant n'est pas admis à composer.

Article 14-4 - correction des épreuves et communication des résultats

Les résultats finaux sont communiqués aux étudiants par voie d'affichage et sur Taiga à la fin de chaque semestre. Les étudiants sont tenus d'en prendre connaissance et peuvent les contester s'ils constatent une erreur, dans les quinze jours qui suivent l'affichage. En cas d'erreur matérielle et après s'être rapproché du service de la scolarité, ce dernier établira un rectificatif visé par l'enseignant concerné. Les étudiants peuvent demander à consulter leur copie dans un délai d'une semaine après la proclamation des résultats.

Dans la mesure où les emplois du temps le permettent, les enseignants organisent à la fin de chaque semestre des séances de correction des épreuves de chaque enseignement.

Le coordinateur de l'UE est le responsable scientifique et pédagogique de l'UE. Il est in fine seul décisionnaire de la note obtenue à l'ensemble de l'UE par l'étudiant conformément à la réglementation en vigueur.

RÈGLES DE VIE



RESPECT DES PERSONNES ET DES LIEUX : CIVISME

Travailler dans un bâtiment classé Monument historique nous engage plus encore à être responsables et soucieux de sa préservation et de sa sécurité. Les agents du service intérieur entretiennent l'établissement et des moyens financiers sont engagés par l'Ecole pour maintenir **la propreté et la sécurité des lieux**.

Nous devons tous être solidairement responsables de **la propreté des locaux, respecter le mobilier et l'ensemble du matériel**.

Le travail des équipes administratives, techniques et scientifiques de l'Ecole est également à respecter.

Nous travaillons tous à vos conditions d'études.

BIZUTAGE : STRICTEMENT INTERDIT SOUS TOUTES SES FORMES

L'article 75 de notre règlement intérieur stipule que le bizutage est strictement interdit. Il constitue un délit et engage votre responsabilité jusqu'au pénal.

L'article 225-16 du Code pénal dispose en effet que le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende, l'amende et la peine de prison étant doublées si la victime est mineure ou vulnérable.

ALCOOL, TABAC...

Est prohibé de l'usage du tabac, de l'alcool, des produits stupéfiants et des autres substances illicites.

Conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Fumer est uniquement autorisé à l'extérieur des bâtiments. Les mêmes dispositions s'appliquent au vapotage.

La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur et dans l'enceinte des bâtiments.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

VIGILANCE COLLECTIVE

Chacun a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent.

Badges

Il est impératif que vous soyez munis d'un badge d'entrée et d'un bip pour l'accès en voiture. Si vous n'avez pas de badge, vous devez demander l'accès à l'agent d'accueil.

Portes d'accès sécurisées (ateliers, entrée)

Elles doivent être maintenues fermées après votre passage

DISPOSITIF D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

En cas de malaise ou d'accident

Lorsqu'une personne est prise de malaise ou se blesse, vous devez appeler le 15 (Pompiers) ou 18 (SAMU) et dans tous les cas, ne jamais la laisser seule. Prévenir l'accueil au 01 39 07 40 00.

Plusieurs personnes, parmi l'équipe administrative, sont secouristes, les noms sont affichés dans les couloirs.

Des boîtes de secours sont disponibles à l'accueil, dans les ateliers et au point info.

Deux défibrillateurs automatiques externes

Appareils à utiliser en cas d'arrêt cardiaque, ils sont situés à l'accueil (avenue de Sceaux) et dans le bureau de Thierry Boucher, E230 (petite écurie/niveau 2).

EN CAS D'ALERTE INCENDIE

Au déclenchement du signal sonore d'alarme incendie, tous les occupants doivent quitter les bureaux, salles, amphî, auditorium, ateliers où ils se trouvent, en vérifiant qu'il ne reste personne et en fermant les portes. Il faut se diriger, en gardant son calme, vers les points de rassemblement situés :

- pour la petite écurie : cour d'honneur,
- pour la maréchalerie et la Forge : terrain de basket.

Dans tous les cas, il faut attendre les consignes avant de remonter dans les bâtiments.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

Ecole : ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.

REPROGRAPHIE

Photocopieur NB en libre-service pour les étudiants à la médiathèque.
La carte d'étudiant fait office de carte de paiement pour les impressions et les photocopies. Deux bornes de rechargement de la carte sont situés à côté des bornes Monéo près de l'ascenseur de la Forge (niveau 0) et dans le Hall de l'administration (Petite écurie – niveau 2).

RESTAURATION

Brasserie «La Forge» (cour de la Forge)
Cafétéria du Crous ouverte de 9h à 11h.
Repas servis de 11h30 à 14h.
Les usagers peuvent régler leur consommation en espèces ou par carte Monéo. La première carte Monéo est gratuite.

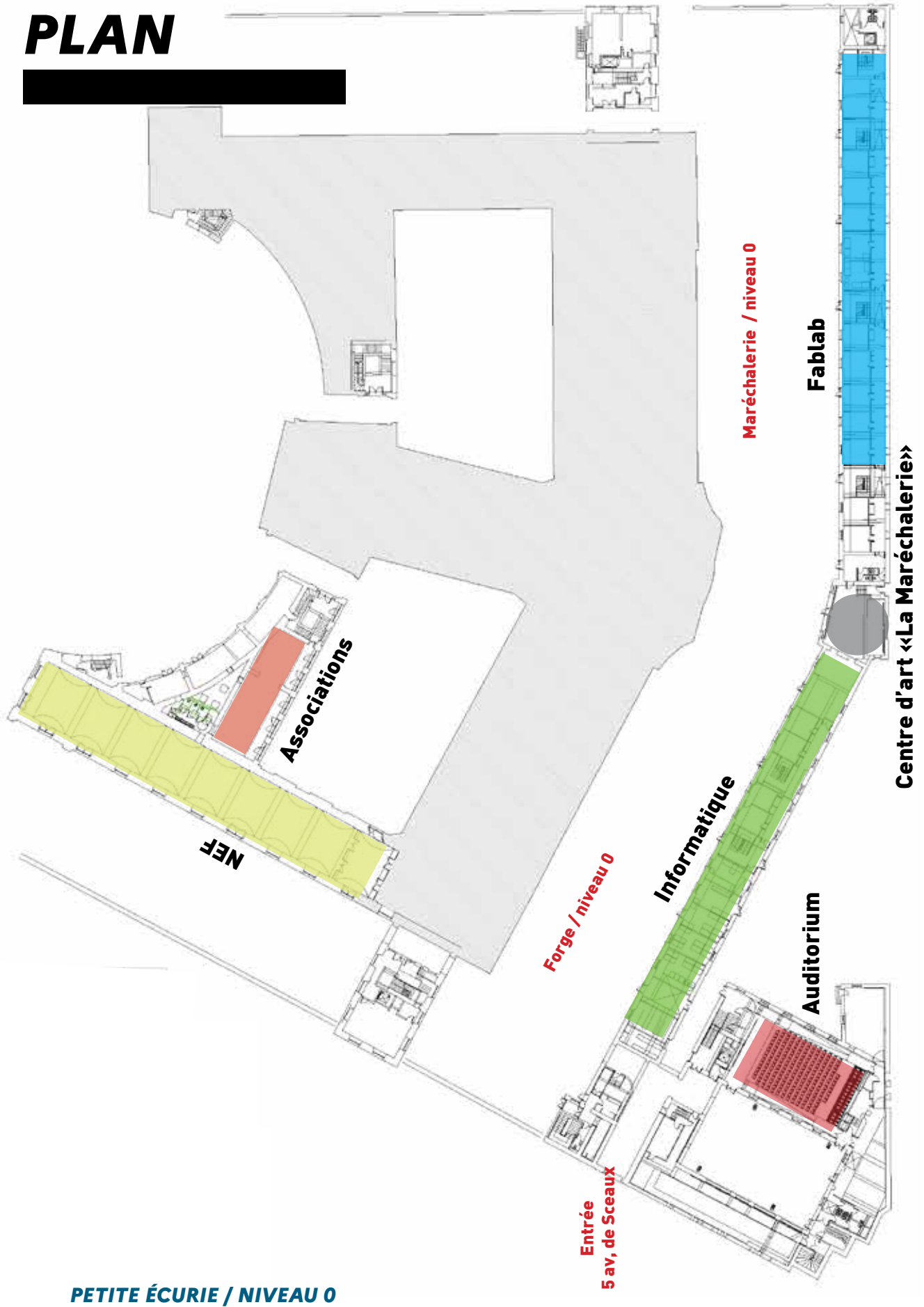
COVID-19

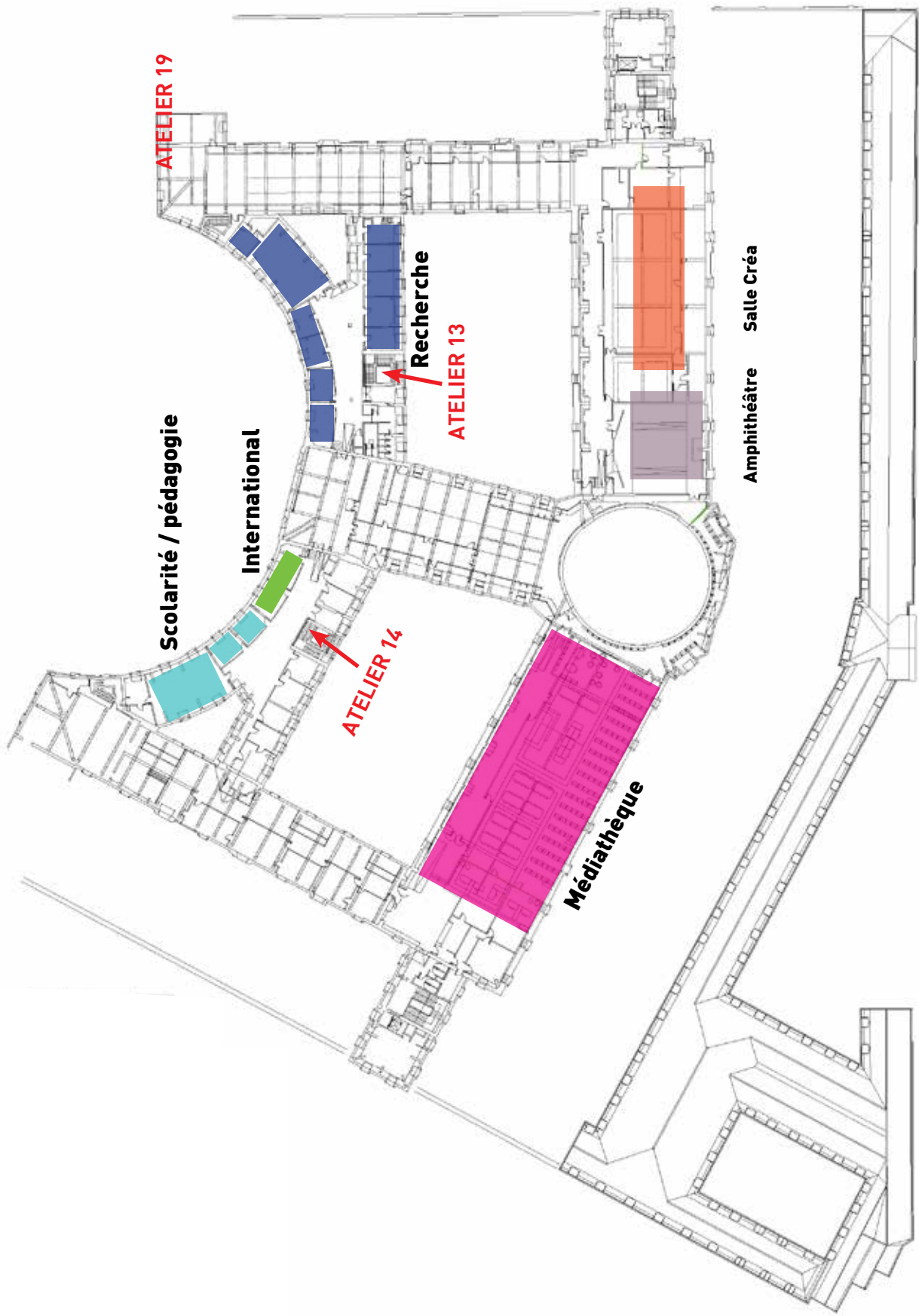
En dehors du CROUS et les cours extérieures, il est interdit de se restaurer à l'intérieur de l'école.

Distributeurs automatiques

Après la K'Fet ainsi qu'au 1^{er} étage de la Forge, des distributeurs de boissons, snacks et confiseries sont à votre disposition.

PLAN





PETITE ÉCURIE / NIVEAU 02

ACCÈS

TRAIN

Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C)

Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)

Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)

BUS

Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)

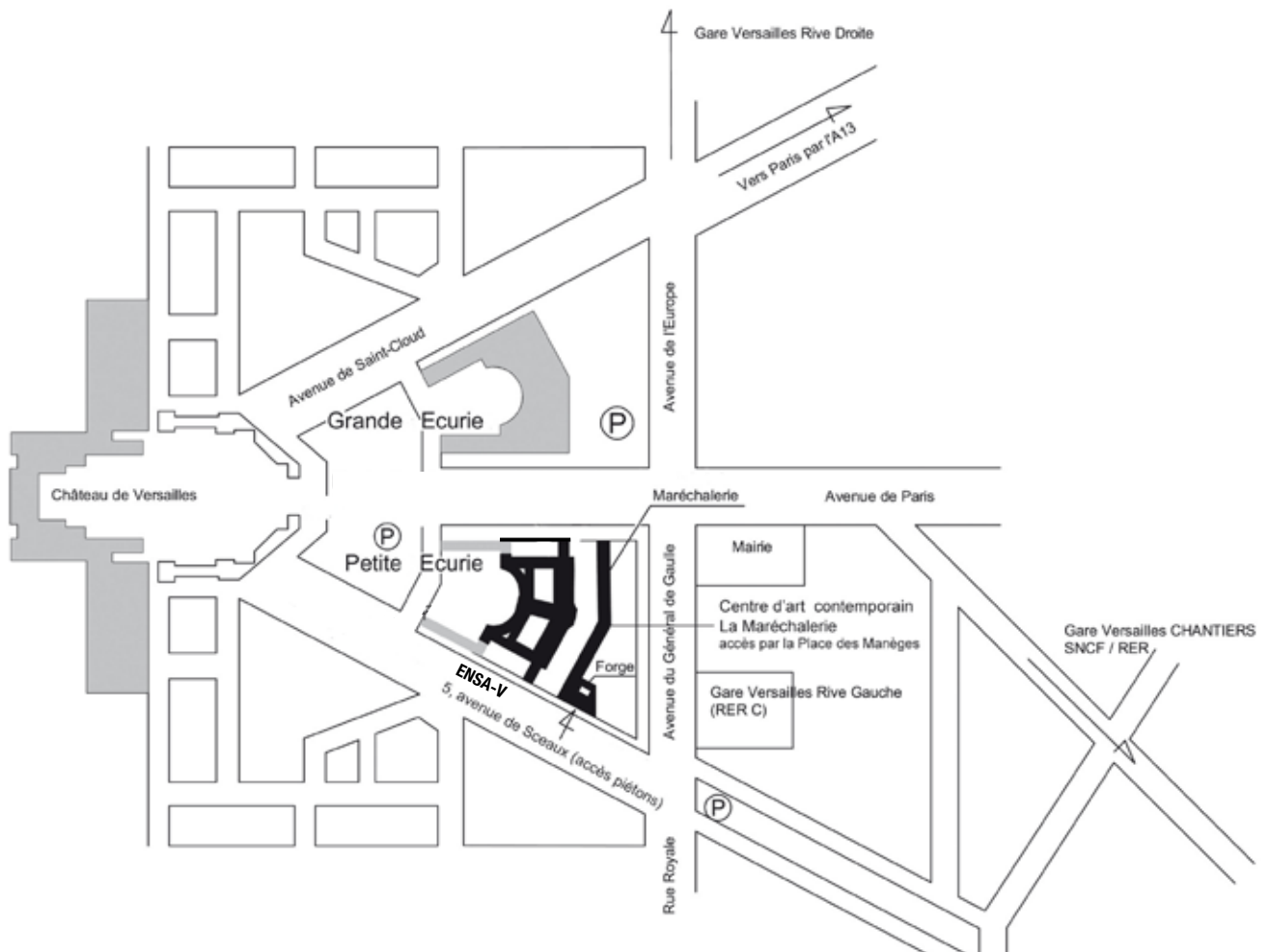
VOITURE

Autoroute A13, sortie Versailles-Château

Autoroute A86, sortie Versailles-Château

HORAIRES D'OUVERTURE

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.



CONTACT

SCOLARITÉ / PÉDAGOGIE

Brigitte Beauchamp

Chargée de la Formation professionnelle continue

bureau E 274 | 01 39 07 40 91

brigitte.beauchamp@versailles.archi.fr

COVID-19

Pour garantir la sécurité de tous, vous devrez adresser par mail votre demande, une réponse vous sera apportée. En cas de nécessité, un rendez-vous vous sera fixé.